Conservatoire de Musique et de Danse

GRILLE TARIFAIRE ANNUELLE
année scolaire 2025-2026

Frais de scolarité annuels (payable par trimestre)			Agglomération	Hors agglomération	Agglomération	Hors agglomération	Agglomération	Hors agglomération	Agglomération	Hors agglomération	Agglomération	Hors agglomération	Agglomération	Hors agglomération
Tranches de quotient familial			QF 1		QF 2		QF 3		QF 4		QF 5		QF 6	
1/12 du revenu net imposable divisé par le nombre de parts mentionné sur l'avis d'imposition de l'année précédente			0 à 419,95		419,96 à 805,10		805,11 à 1 130,40		1 130,41 à 1 478,56		1 478,57 à 1 740,77		au-delà de 1 740,78	
Très jeunes élèves (4 à 8 ans)	A	**Éveil musical ou chorégraphique (par discipline)** avec Atelier Découverte Instrumentale (ADI) facultatif (grande section)	90,10 €	135,15 €	94,45 €	141,80 €	103,25 €	155,00 €	115,40 €	173,10 €	131,85 €	197,85 €	147,20 €	220,85 €
	B	**Orientation (âge 6 ans)** Formation musicale + instrument (20 min.) + chant choral	90,10 €	135,15 €	109,95 €	164,85 €	155,00 €	232,45 €	198,90 €	298,40 €	242,95 €	364,25 €	287,90 €	431,85 €
	C	**Cycle initiation** - Formation musicale + instrument (30 min.) + chant choral	98,85 €	148,40 €	164,85 €	247,30 €	242,95 €	364,25 €	319,85 €	479,75 €	364,80 €	546,25 €	397,80 €	596,70 €
Parcours diplômant	C	**Cursus diplômant 1er cycle** Discipline dominante + formation musicale + pratique collective (facultatif)	98,85 €	148,40 €	164,85 €	247,30 €	242,95 €	364,25 €	319,85 €	479,75 €	364,80 €	546,25 €	397,80 €	596,70 €
	D	**Cursus diplômant 2e cycle** Discipline dominante + formation musicale + pratiques collectives	109,95 €	164,85 €	175,85 €	263,70 €	253,85 €	380,80 €	331,95 €	497,85 €	375,85 €	563,65 €	408,85 €	613,20 €
	E	**Cursus diplômant 3e cycle** (amateur ou professionnel) Discipline dominante + formation musicale + pratiques collectives	120,95 €	181,40 €	186,80 €	280,20 €	264,90 €	397,25 €	342,85 €	514,30 €	386,85 €	580,20 €	419,75 €	629,65 €
PPF - Parcours Personnalisé de Formation	F1	**PPF niveau 1** - Discipline dominante 30 min. + formation musicale + pratiques collectives	164,85 €	241,75 €	214,30 €	318,65 €	269,30 €	401,15 €	313,15 €	467,10 €	357,20 €	532,95 €	401,15 €	598,90 €
	F2	**PPF niveau 2** - Discipline dominante 45 min. + formation musicale + pratiques collectives	175,85 €	252,80 €	215,65 €	329,70 €	280,20 €	412,15 €	324,25 €	478,00 €	368,15 €	544,00 €	412,15 €	609,90 €
	F3	**PPF niveau 3** - Discipline dominante 60 min. + formation musicale + pratiques collectives	186,80 €	263,70 €	236,30 €	340,70 €	291,25 €	423,05 €	335,15 €	489,05 €	390,05 €	582,45 €	423,05 €	627,65 €
G		**APA - Atelier Pédagogique Adulte** - Cours de 2 à 4 personnes instrument ou voix + formation musicale + pratiques collectives	142,90 €	214,30 €	164,85 €	247,30 €	197,85 €	296,70 €	230,85 €	346,15 €	263,70 €	395,70 €	296,70 €	445,05 €
B		**Formation musicale seule**	90,10 €	135,15 €	109,95 €	164,85 €	155,00 €	232,45 €	198,90 €	298,40 €	242,95 €	364,25 €	287,90 €	431,85 €
		Initiation danse	90,10 €	135,15 €	109,95 €	164,85 €	155,00 €	232,45 €	198,90 €	298,40 €	242,95 €	364,25 €	287,90 €	431,85 €
H		**Discipline supplémentaire** Instrument ou danse (par discipline supplémentaire)	71,45 €	107,10 €	93,40 €	140,10 €	109,95 €	164,85 €	131,85 €	197,85 €	142,90 €	214,30 €	164,85 €	247,30 €
I		**Pratique collective (forfaitaire et par discipline)** pour une pratique chorale, musique de chambre, orchestre, atelier jazz...)	Agglomération 91,25 €						Hors agglomération 136,90 €					

Frais de dossier :

Élève résidant sur l'agglomération	**19,85 €**
Élève résidant hors agglomération	**43,95 €**
Élève inscrit en CHAM	**66,00 €**

Les frais de dossier s'appliquent à tous les élèves. À compter de la quatrième personne du foyer fiscal, les frais de dossier sont gratuits.

Tarif Étudiant	Pour les élèves de moins de 26 ans en études supérieures au sein d'un établissement du territoire d'Ardenne Métropole et justifiant d'une carte d'étudiant à jour, les frais de scolarité sont calculés sur la base des tarifs Agglomération quelque soit le lieu de résidence de l'étudiant.

Élève inscrit en CHAM	Les élèves des Classes à Horaires Aménagés sont dispensés des frais de scolarité sur les enseignements inscrits au programme scolaire. Pour toute discipline supplémentaire, la grille tarifaire s'applique.

Conservatoire à rayonnement départemental Musique et Danse

ARDENNE MÉTROPOLE

FACTURATION

Elle s'effactue en trois fois et couvre les périodes suivantes :

1ère période	2e période	3e période
date de rentrée scolaire > 14 décembre 2025	**15 décembre 2025 > 5 avril 2026**	**6 avril 2026 > date des vacances scolaires d'été**

Toute période commencée est due en entier, notamment en cas d'inscription tardive, de demande de congé ou de démission.
Les droits d'inscription sont facturés sur la première période.

BADGE ÉLÈVE

Tout élève inscrit doit être en possession d'un badge lui donnant accès aux lieux de cours.
Le badge est délivré lors de la première inscription.
L'élève doit le conserver le temps de sa scolarité et en signaler immédiatement la perte au secrétariat.

Remplacement du badge - perte, détérioration ou non restitution : 15 €
Remplacement du badge - 2e perte et suivantes : 30 €

LOCATION D'INSTRUMENTS

Location d'instruments d'une valeur de + ou - 300 €	1ère année de location			2e année de location			3e année de location		
	Valeur + de 300 €		Valeur - de 300 €	Valeur + de 300 €		Valeur - de 300 €	Valeur + de 300 €		Valeur - de 300 €
	agglo.	hors agglo.		agglo.	hors agglo.		agglo.	hors agglo.	
Tranche 1 du QF	55,00 €	66,00 €	11,05 €	66,00 €	79,15 €	13,20 €	76,95 €	92,35 €	15,40 €
Tranche 2 du QF	76,95 €	92,35 €	15,40 €	93,40 €	112,15 €	18,70 €	109,95 €	131,85 €	22,00 €
Tranche 3 du QF	98,85 €	118,70 €	19,85 €	120,95 €	145,05 €	24,25 €	142,90 €	171,50 €	28,65 €
Tranche 4 du QF	131,85 €	158,20 €	26,40 €	159,40 €	191,20 €	31,95 €	186,80 €	224,20 €	37,40 €
Tranche 5 du QF	159,40 €	191,20 €	31,95 €	192,40 €	230,85 €	38,45 €	225,25 €	270,30 €	45,10 €
Tranche 6 du QF	186,80 €	224,20 €	37,40 €	225,25 €	270,30 €	45,10 €	263,70 €	316,55 €	52,85 €

Pour les violons, violons altos, violoncelles et guitares, la taille des instruments évoluant avec celle de l'enfant, ces instruments spécifiques seront loués au tarif « 1ère année ».

Cette disposition n'est pas applicable aux élèves adultes.

Pièces justificatives à fournir

Un justificatif de domicile lors de l'inscription : facture récente (gaz, électricité...) ou avis fiscal.

En l'absence de justificatif de résidence, l'élève se verra appliquer la tarification « élève non domicilié sur le territoire d'Ardenne Métropole » justifié par un changement de domiciliation au cours de l'année scolaire sera accordée à compter de la période suivante de facturation.

Avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024.

La demande de prise en compte du quotient familial est faite au moment de l'inscription.
L'avis d'imposition à présenter est celui sur lequel l'élève inscrit est rattaché.
La copie de l'avis d'imposition doit être remise avant le 1er jour des vacances d'automne.
L'élève qui ne présentera pas ses justificatifs de revenu fiscal de référence permettant la détermination du quotien familial se verra appliquer la tranche tarifaire la plus haute.

Conservatoire à rayonnement départemental Musique et Danse
ARDENNE MÉTROPOLE

Conception-impression : service commun communication-reprographie Ardenne Métropole / Ville de Charleville-Mézières - juin 2025